

# 57ème Championnat National De Pétanque wfolep

STADE DE L'ASPTT ST ETIENNE  
03/04/05/juillet 2020



## SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Mot du Comité d'Organisation.....	3
Accueil sur site.....	4
Plan du site.....	5
Programme.....	6
Tenue vestimentaire.....	7
Restauration.....	8
Réservation des repas.....	9
Fiche camping car.....	10
Fiche autocar.....	11
Commande tee-shirt et cochonnet .....	12
LOGO Tee-shirt et cochonnet souvenir.....	13
A découvrir à St ETIENNE et ses environs.....	14

### N° D'URGENCE

Pour le vendredi 03, samedi 04, dimanche 05 juillet 2020

Mr Mathieu SERRE: 06 88 76 03 09

Mr Jean François PIGNOT: 06 31 96 74 35

BUREAU UFOLEP

(Avant vendredi 03 juillet à 17 heures)

Délégué départemental: 04 77 49 54 85



## Mot du Président Départemental

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) Loire, forte de ses 120 Associations et quelques 6500 licenciés, a le plaisir d'accueillir le 57ème National de Pétanque les 3, 4 et 5 Juillet 2020 sur le complexe de l'ASPTT St Etienne, complexe idéalement situé géographiquement et un des seuls capables de recevoir dans les meilleures conditions, plus de 1 100 joueurs(ses), réparti(e)s sur quelques 200 jeux !

Ce National va permettre d'afficher le dynamisme de notre Fédération sur un territoire autour de 3 villes ligériennes : Saint-Etienne, Saint Priest en Jarez et Villars.

Femmes, hommes, jeunes, vétérans, doublettes mixtes, venus de toute la France vont concourir dans un esprit de compétition certes, mais dans le respect de l'adversaire. Le « Sport autrement » est l'image que notre Fédération véhicule depuis plus de 80 ans.

Mais un « National » ne peut se faire sans les clubs et bénévoles. Merci à la Commission Sportive Départementale « PÉTANQUE » et plus particulièrement à Jean-François PIGNOT, cheville ouvrière de cette manifestation. Il sera accompagné durant ces 3 jours d'une centaine de bénévoles et de Mathieu SERRE, notre délégué départemental.

Merci aux Maires des 3 municipalités de nous accompagner financièrement et matériellement sur cet évènement.

Un grand merci aussi à l'ASPTT St ETIENNE à VILLARS et à sa Présidente pour leur accueil et mise à disposition du complexe.

Alors nous attendons un public nombreux et enthousiaste de Stéphanois, de Mounards et de Villardaires \* pour vibrer aux exploits de nos pétanqueurs(ses).

Que les meilleurs gagnent, mais surtout que chacun passe un excellent week-end dans notre beau département de la Loire.

**Didier FAURE**  
**Président UFOLEP LOIRE**

\* Nom des habitants de St Etienne, St Priest en Jarez et Villars

## **ACCUEIL SUR SITE**

Les infrastructures du National de Pétanque UFOLEP se situent :

**Stade de l'ASPTT**

**28 Rue Michard**

**42390 VILLARS**

La réception des différentes délégations et la permanence d'accueil se tiendront :

**Le vendredi 3 juillet 2020**

**De 16H00 à 21H00**

**Dans le gymnase de l'ASPTT**

sera remis au représentant départemental désigné un dossier qui comprendra :

Les tickets repas commandés et payés

Le cadeau souvenir

Les bons pour retirer les Tee-Shirts et Cochonnets commandés.

La plaquette de présentation

Les dossards ne pourront être récupérés que le Vendredi entre 16h00 et 21h00 au gymnase.

Le représentant départemental désigné devra régler les formalités sportives en :

Venant retirer l'ensemble des dossards des licenciés du département

Présentant la licence du et/ou des remplaçants

S'assurant que tous les licenciés de son département sont en possession d'un badge qui permette de visualiser facilement la licence.

**Information importante** : Les inscriptions pour le Challenge de l'Amitié auront lieu uniquement le dimanche matin de 8H00 à 9H00



**P1 - P2**

**PARKINGS AUTO**

**P3**

**PARKING AUTOCAR**

**P4**

**PARKING CAMPING CAR**

**1 2 3 4 5**

**TERRAINS DE JEUX**

**6**

**RESTAURATION RAPIDE**

**7**

**BUVETTE**

**8**

**POINT D'ACCUEIL ET  
 SALLE DE RESTAURATION**

## PROGRAMME

(A titre indicatif)

### **VENDREDI 03 JUILLET 2020**

16h00 - 21h00	Accueil des délégations sur le site de l'ASPTT
18h30	Réception des officiels à la salle Philippe VEROT de l'ASPTT
19h30 - 21h00	Dîner dans la salle du gymnase
21h30	Tirage au sort des rencontres de poules

---

### **SAMEDI 04 JUILLET 2020**

08h30 - 12h00	Déroulement de la compétition
12h00 - 14h00	Repas au gymnase de l'ASPTT
14h00 19h00	Reprise de la compétition (32ème, 16ème, 8ème) - (1/4 pour les jeunes)
20h30 - 1h30	Repas de gala au gymnase de l'ASPTT

---

### **DIMANCHE 05 JUILLET 2020**

08h00	Reprise de la compétition (1/4 - 1/2)
08h00 - 9h00	Inscription au Challenge de l'Amitié
11h00	Finale triplettes jeunes
12h00 - 14h00	Repas au gymnase de l'ASPTT
15h00	Finales sur les terrains d'Honneur
17h00	Remise des récompenses sur le terrain d'Honneur
18h00	Fin du Championnat National et vin d'honneur.

## TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue des joueurs doit être irréprochable tant sur le plan vestimentaire (tee-shirts identiques le samedi et tenue identique le dimanche) que sur celui du comportement ou du respect des horaires.

### Le Samedi

Les joueurs devront porter un haut identique, avec manches couvrant l'épaule et des chaussures fermées.

Le port du short (au dessus du genou) est interdit.

En cas de non-respect, le jury sera habilité à exclure l'équipe de la compétition.

### Le Dimanche

A partir des 1/4 de finales :

Les joueurs devront porter une tenue uniforme. Cette tenue uniforme par équipe comprend :

- Un haut avec manches couvrant l'épaule
- Un pantalon ou pantacourt en dessous du genou,
- Des chaussures fermées.

S'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo chemiset pull ou blouson.

En cas de mauvais temps la CNS se réserve le droit de modifier les éléments de la tenue vestimentaire.

**Tout manquement à ces règles sera frappé de  
disqualification immédiate.**

**Il sera strictement INTERDIT de fumer (y compris cigarette électronique), boire (sauf de l'eau), téléphoner sur les terrains.**

**Rappel pour sortir du terrain de jeu : une demande doit être faite à l'arbitre.**

## RESTAURATION

### Menu du Vendredi soir

**Entrée:**

Salade verte Pissaladière

**Plat:**

Saucisson Lyonnais  
Pomme de terre sarasson

**Fromage:**

Fourme de Montbrison

**Dessert:**

Tarte aux pommes du Pilat

### Menu du Samedi Midi

**Entrée:**

Assiette de crudités

**Plat:**

Gardianne de taureau  
Tagliatelle

**Fromage:**

Brie

**Dessert:**

Salade de fruits frais

### Menu de Gala du Samedi Soir

(Suivi d'une soirée dansante)

**Entrée:**

Tarte fine aux escargots et champignons

**Plat:**

Filet mignon de veau à la ferme  
Râpée Stéphanoise  
Gratin de courgette

**Fromage**

Faisselle du Forez

**Dessert:**

Les trois mignardises

### Menu du Dimanche Midi

**Entrée:**

Melon et jambon Serrano

**Plat:**

Roti de dinde aux cèpes  
Gratin Forézien

**Fromage:**

Fourme de Sauvain

**Dessert:**

Fraisier maison

Tous les repas sont servis avec les boissons et café compris

## RESERVATION DES REPAS

(A renvoyer pour le 05 juin 2020)

Département :
Association:
Nom, Prénom du responsable:
Adresse du responsable:
N° de téléphone du responsable:
Courriel:

<u>Réservation des repas</u>			
Vendredi 03 Juillet: soir	Nombre de repas		x 15 € =
Samedi 04 juillet: midi	Nombre de repas		x 15 € =
Samedi 04 juillet: soir	Nombre de repas		x 25 € =
Dimanche 05 juillet: midi	Nombre de repas		x 15 € =
<b>TOTAL:</b>			

Ci-joint un chèque de                      euros à l'ordre de : UFOLEP 42

Toute commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement.

A renvoyer impérativement avant le 05 juin 2020 à:

**UFOLEP**  
**LOIRE**  
**6 rue BUISSON**  
**42007 St ETIENNE**  
**CEDEX1**

Date et signature du responsable:

## FICHE CAMPING-CAR

**(A renvoyer pour le 05 juin 2020)**

Dans le cadre du stationnement des campings car sur le lieu de l'épreuve dans un emplacement réservé et pour délivrer un badge d'accès à l'espace camping-car, (pas de branchement électrique ni d'eau).

Merci de compléter cette fiche.

**L'arrivée doit se faire impérativement le vendredi 03 juillet 2020 avant 22h00**

NOM : .....PRENOM.....

ADRESSE.....

CLUB : .....

PLAQUE D'IMMATRICULATION.....

DATE ET HEURE D'ARRIVEE : ...../...../.....à.....heures....

ETABLIR UN CHEQUE DE 20 € POUR LA RESERVATION.

A L'ORDRE DE : **UFOLEP LOIRE.**

**Adresse : UFOLEP LOIRE**

**6 Rue BUISSON**

**42007 St ETIENNE CEDEX 1**

Merci de remplir ce document avant le 05 juin 2020, afin de pouvoir vous renvoyer le badge d'accès.

## FICHE AUTOCAR

**(A renvoyer pour le 05 juin 2020)**

Dans le cadre du stationnement des autocars près du lieu de l'épreuve et pour une bonne circulation dans la zone de l'épreuve nous demandons aux délégations de bien vouloir nous signaler celles qui viennent en autocar.

DELEGATION : .....

NOMBRE D'AUTOCAR : .....

LONGUEUR : .....

Merci de votre compréhension.

**Adresse : UFOLEP LOIRE**

**6 Rue BUISSON**

**42007 St ETIENNE CEDEX 1**

## COMMANDE DE TEE-SHIRTS

(A renvoyer pour le 05 juin 2020)

Si vous commandez vos tee-shirts à l'avance, ils seront remis à votre délégation dès son arrivée à l'accueil.

Région : .....

Association : .....

Nom, prénom et adresse du responsable : .....

.....

Téléphone du responsable (obligatoire) : .....

Courriel : .....

TAILLE	QUANTITE	TARIF	TOTAL
S	.....	X 10 €	.....€
M	.....	X 10 €	.....€
L	.....	X 10 €	.....€
XL	.....	X 10 €	.....€
XXL	.....	X 10 €	.....€
COCHONNETS SOUVENIR :..... x 2 €			<u>..... €</u>

TOTAL DE LA COMMANDE :.....€

Ci-joint un chèque de .....Euros à l'ordre de : **UFOLEP LOIRE**.

Toute commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement.

**A renvoyer impérativement avant le 05 juin 2020 à : UFOLEP LOIRE**

**6 rue BUISSON**

**42007 St ETIENNE CEDEX 1**

## LOGO SUR TEE-SHIRT



## COCHONNET



## A DECOUVRIR A ST ETIENNE ET SES ENVIRONS

- Le Musée d'art moderne et contemporain de Saint Etienne Métropole
- Le Musée d'art et d'industrie
- Le Parc-Musée de la Mine, Puits COURIOT
- Le Musée des Verts
- Le Stade Geoffroy Guichard
- La Cité du Desingn
- Le Site le CORBUSIER à Firminy 20 km
- Le Barrage de GRANGENT à 10 km
- La plage de St Victor à 10 km

<https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr/>

